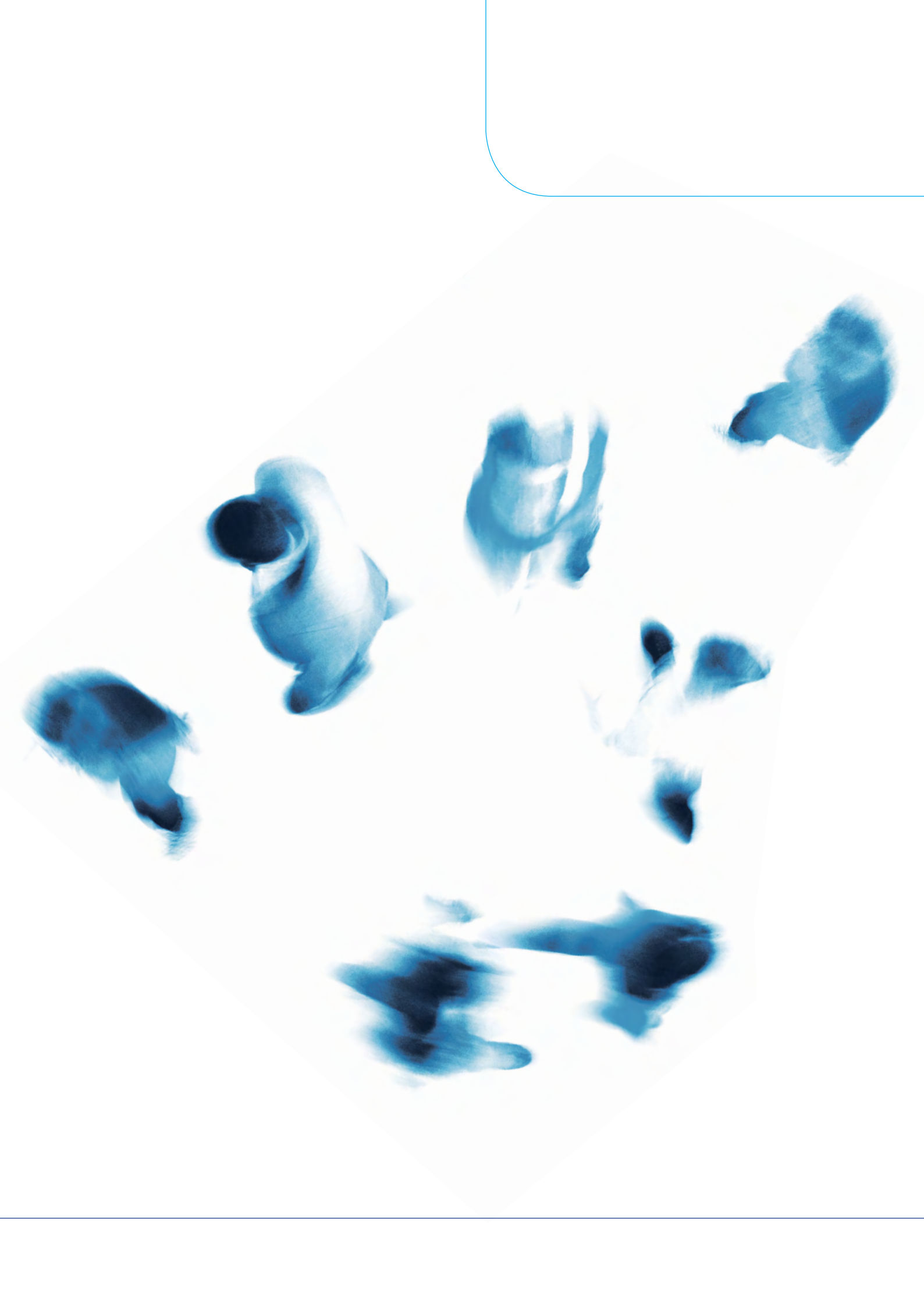




Rapport d'activités 2016

FEDERALE
Assurance 



Un assureur qui sort de l'ordinaire

Fédérale Assurance, belge et totalement indépendante, offre aux entreprises et aux particuliers une gamme complète de solutions d'assurance, d'épargne et de placements, mais aussi de crédits hypothécaires. Fondée il y a plus de 100 ans par des entrepreneurs, la compagnie entretient aujourd'hui encore un lien privilégié avec le secteur de la construction.

Fédérale Assurance est un assureur mutualiste. À ce titre, elle n'a pas d'actionnaires externes qui exigent leur part de bénéfices. Elle partage une partie de ses bénéfices avec ses clients* : le versement annuel de ristournes et participations bénéficiaires constitue la preuve tangible de ce lien privilégié avec eux. Ses choix sont posés en fonction des seuls intérêts de ses clients.

La philosophie coopérative et mutualiste demeure un axe stratégique majeur de Fédérale Assurance : il s'agit en effet d'un atout qui la distingue de la concurrence. L'attention qu'elle porte aux besoins de ses clients s'illustre notamment par la disponibilité et par la qualité du service. Elle veille, via son propre réseau de conseillers, bureaux et siège régionaux et via internet, qu'elle continue à développer activement, à une communication claire et à un contact privilégié avec ses clients. Ils bénéficient dès lors de conseils et d'un accompagnement de qualité.

La compagnie mène une politique financière saine, garante de sa pérennité : pas de risques inconsidérés, mais au contraire une gestion prudente et des choix réfléchis pour des solutions à long terme. Autant d'ingrédients qui lui ont permis de traverser la crise financière et de présenter une solvabilité qui dépasse très largement les exigences légales. Une perspective rassurante, tant pour les assurés que pour les investisseurs.

Professionalisme, partenariat, respect et enthousiasme, autant de valeurs autour desquelles Fédérale Assurance continuera à écrire son histoire dans le futur. Son acteur principal restera inchangé : le client et personne d'autre que lui.

* Le principe d'octroi des ristournes et participations bénéficiaires est décrit en pages 27 et 35.



Sommaire



6

Édito

8

Faits marquants et chiffres clés

18

Caisse Commune d'Assurance
contre les Accidents du Travail

24

Société Coopérative d'Assurance
contre les Accidents, l'Incendie, la
Responsabilité Civile et les Risques
Divers SCRL

30

Association d'Assurances
Mutuelles sur la Vie

38

La Fédérale Pensions S.A.

40

Structure du groupe
Fédérale Assurance

Fédérale Assurance continue à relever avec succès les défis auxquels elle est confrontée, dans un contexte macro-économique actuel qui demeure difficile. Un chiffre d'affaires qui – contrairement au marché belge de l'assurance – progresse de manière très satisfaisante, des revenus financiers qui se maintiennent à un bon niveau, une sinistralité qui évolue favorablement et des frais d'exploitation, malgré leur augmentation, demeurant maîtrisés... La conjonction de ces éléments a contribué à la réalisation d'un bon résultat.

Nous pouvons donc, comme les années précédentes, faire profiter nos clients de ce bilan positif : au total, ce sont € 12,8 millions* qui leur sont accordés, sous forme de ristournes versées directement sur leur compte et de participations bénéficiaires. Ces dernières leur font profiter, pour leurs assurances-vie, de rendements qui se révèlent, comme les années précédentes, particulièrement attractifs. Citons à titre d'exemple Vita Pension, Vita PCLI ou F-Manager VIP, qui offrent pour 2016 un rendement total de 2,40 %**, soit la meilleure performance du marché belge dans leur catégorie de produit.

Le résultat nous permet aussi de renforcer nos fonds propres et ainsi, de présenter une marge de solvabilité supérieure aux exigences légales. Le groupe a donc clairement rencontré les normes prudentielles de *Solvency II*, dont 2016 a marqué l'entrée en vigueur.

Si nous nous réjouissons de ce bilan positif, nous ne tombons cependant pas dans l'euphorie. La vigilance reste de mise à plusieurs égards. Dans certaines branches d'assurances, l'évolution de la sinistralité, prise sur plusieurs années, a tendance à s'alourdir de manière structurelle. Le secteur de l'assurance se révèle de surcroît extrêmement concurrentiel, entraînant de ce fait une pression parfois déraisonnable sur les primes. Les assureurs continuent par ailleurs à être confrontés depuis plusieurs années à une évolution sensible des dispositions légales en matière de solvabilité, de comptabilité, de règles de conduite pour la protection des consommateurs... nécessitant des investissements substantiels.

Partant de ces constats, le groupe se tourne résolument vers l'avenir. Le projet **Str@teGO!**, dont l'objectif est la réalisation d'une croissance rentable de la compagnie, est bien lancé : l'approche segmentée du marché nous permet de répondre, de manière plus pointue et qualitative encore, aux besoins d'assurances de notre clientèle ; la digitalisation des processus est déjà de mise dans plusieurs départements. Et pour resserrer encore le lien étroit que nous entretenons avec nos clients, nous renforçons notre réseau de vente par l'ouverture de nouveaux bureaux et d'un business center à Anvers.

Pour conclure, nous sommes fiers d'avoir, en 2016, inscrit 4 fois notre nom au palmarès des Trophées DECAVI*** de l'Assurance, ceci pour notre assurance Accidents du Travail, pour Vita Pension, notre solution de pension complémentaire offerte aux particuliers, pour Vita Invest.2 (assurance-vie de la branche 21) et pour F-Manager VIP, notre assurance d'engagement individuel de pension pour dirigeants d'entreprises indépendants !

* Les ristournes et les participations bénéficiaires évoluent avec le temps en fonction des résultats et des perspectives d'avenir de l'entreprise d'assurance, de sa solvabilité, de la conjoncture économique et de la situation des marchés financiers par rapport aux engagements des sociétés faisant partie du Groupe Fédérale Assurance, telles que définies sur www.federale.be.

L'octroi de ristournes et de participations bénéficiaires dans le futur n'est pas garanti.

Les ristournes et les participations bénéficiaires varient par catégorie et type de produits et les règles relatives à leur octroi sont définies dans les statuts des sociétés qui composent le Groupe Fédérale Assurance. Ces statuts peuvent être consultés sur www.federale.be.

** Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour le futur. Rendements bruts hors frais d'entrée, frais de gestion et taxes.

*** Plus d'info sur www.decavi.be.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



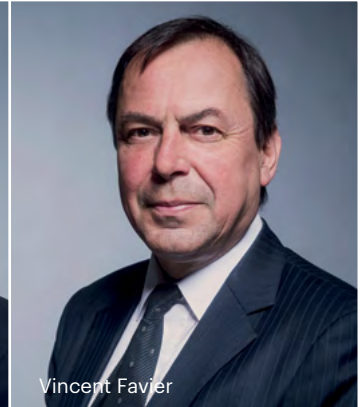
Rudy Buysse



Serge De Cuyper



Frédéric de Schrevel



Vincent Favier



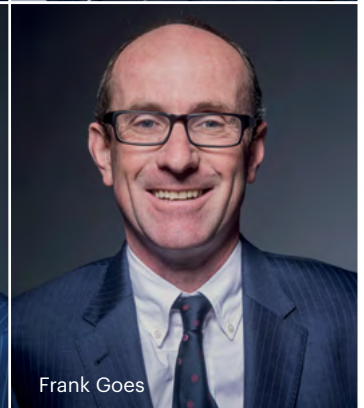
Juliette Dherte



Tom Meeus



Jean Biesmans



Frank Goes



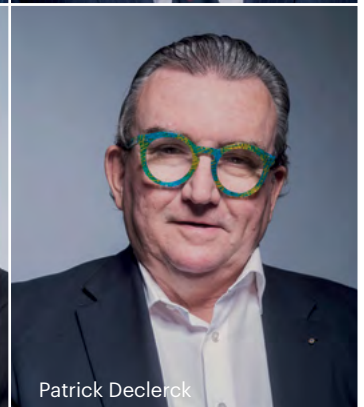
Yvan Fieremans



Véronique Vergeylen



Marc Bändella



Patrick Declerck



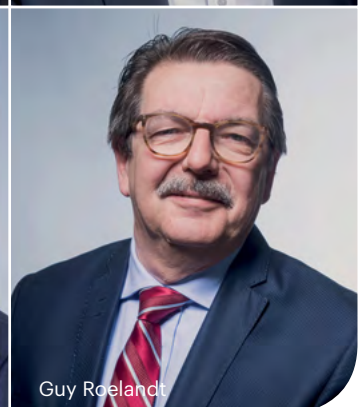
Pierre-Marie Melin



Georges Moury



Mark Maesen



Guy Roelandt

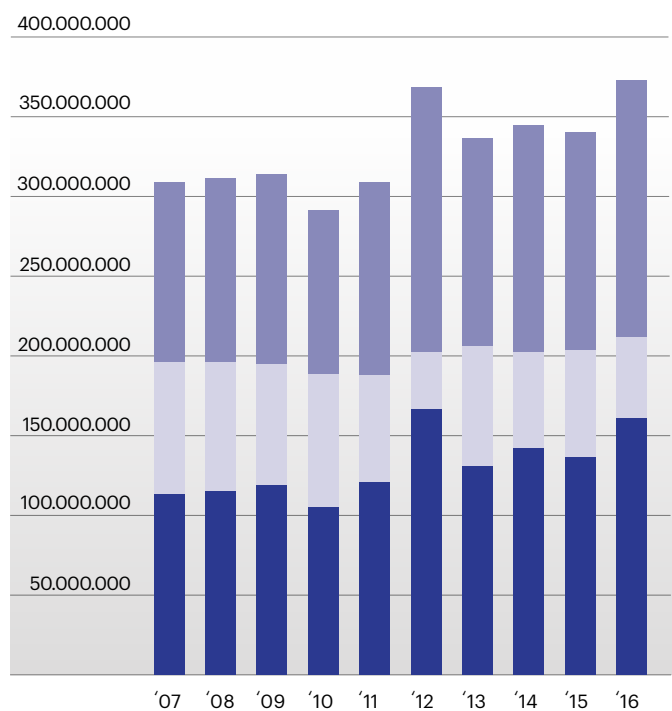
Faits marquants et chiffres clés



Fédérale Assurance peut se montrer très satisfaite du résultat qu'elle a réalisé en 2016, en dépit d'une conjoncture économique qui reste délicate. Dans un contexte marqué par des taux d'intérêts qui ne cessent de baisser, le fait que les revenus financiers aient été maintenus à un bon niveau constitue une performance remarquable. Comme en 2015, elle est à mettre à l'actif du département financier, qui a su faire preuve de créativité en diversifiant les placements du groupe, notamment dans des projets immobiliers ciblés, sans pour autant déroger aux principes de prudence qui guident son action. Le groupe reste néanmoins particulièrement vigilant à l'égard de l'évolution des marchés financiers, soumis à d'importantes fluctuations. Le résultat est suffisamment bon pour accorder aux clients des ristournes et participations bénéficiaires appréciables. Il a aussi permis de maintenir des marges de solvabilité largement supérieures aux exigences légales en cette année 2016 qui a vu l'entrée en vigueur de Solvency II.

Évolution de l'encaissement (€)

■ Vie ■ Non-vie ■ Global



Si les frais d'exploitation sont en hausse, cette augmentation est néanmoins maîtrisée et s'explique par – comme c'est le cas depuis plusieurs années – le « tsunami » de nouvelles dispositions légales auquel les assureurs sont confrontés et doivent se conformer : les réglementations en matière de solvabilité (*Solvency II* – voir ci-après), la gestion des risques, la compliance, la transposition au secteur des assurances d'un certain nombre de règles de conduite applicables au secteur bancaire pour la protection des consommateurs, l'évolution des normes de comptabilité... Le listage est loin d'être exhaustif. L'implémentation de ces nouvelles mesures, auxquelles Fédérale Assurance se conforme rigoureusement, nécessite un renforcement des équipes en charge de ces dossiers et des investissements en solutions, notamment informatiques.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 est très satisfaisant : il progresse de 9,4 %. La croissance se révèle, selon les estimations d'Assuralia, nettement meilleure que celle du marché pour les assurances-vie et accidents du travail. Pour les assurances IARD (accidents, incendie, responsabilité civile et risques divers), l'évolution de l'encaissement est similaire à celle du marché. L'ambition demeure, plus que jamais, la croissance rentable du groupe.

La sinistralité s'est améliorée en 2016 par rapport à 2015, même s'il convient de demeurer vigilant à ce niveau. Elle influence positivement les résultats techniques réalisés en 2016.

Fédérale Assurance relève les défis dans un contexte difficile

2016 a été marquée par des réductions d'effectifs parmi des acteurs en vue des secteurs bancaire et de l'assurance. D'autres ont dû renoncer à une partie de leurs activités, telles que l'assurance-vie. Dans ce contexte, où se situe Fédérale Assurance ?

Depuis de nombreuses années et plus spécialement 2008, Fédérale Assurance mesure pleinement le contexte macro-économique dans lequel elle évolue et les défis auxquels elle doit faire face : des taux d'intérêts qui demeurent faibles, une déferlante de nouvelles dispositions légales (voir ci-avant), un secteur d'activités extrêmement concurrentiel, une évolution du comportement des consommateurs, une adaptation indispensable aux nouvelles technologies,...

Pour relever ces défis avec succès, Fédérale Assurance a, dans le cadre de son plan **Str@teGO!**, choisi de développer une stratégie de croissance à l'horizon 2020, sans faire de concession en termes de rentabilité. Cet objectif sera réalisé via :

- le développement de solutions qualitatives, tant en termes de produits que de services, répondant de manière encore plus adaptée aux besoins de sa clientèle et ce, par une approche segmentée. Ainsi par exemple, la compagnie revoit en profondeur ses assurances de la responsabilité décennale des acteurs de la construction pour les dommages graves aux habitations nouvellement construites ou rénovées : ils devront en effet

CHIFFRES CLÉS

| | 2015 | 2016 |
|---|-------------------|-------------------|
| Total du bilan (consolidé) | € 3,42 milliards | € 3,60 milliards |
| Réserves techniques (bilan consolidé) | € 2,29 milliards | € 2,40 milliards |
| Fonds propres (bilan consolidé) | € 767,60 millions | € 827,70 millions |
| Encaissement de primes | € 340,13 millions | € 372,22 millions |
| Bénéfices distribués aux clients | € 18,97 millions | € 12,79 millions |
| Personnel occupé (équivalents temps plein au 31/12) | 635,7 | 659,5 |
| Personnel occupé (nombre total au 31/12) | 670 | 691 |

très certainement couvrir ce risque à partir du 1er juillet 2018 et ce, de manière obligatoire ;

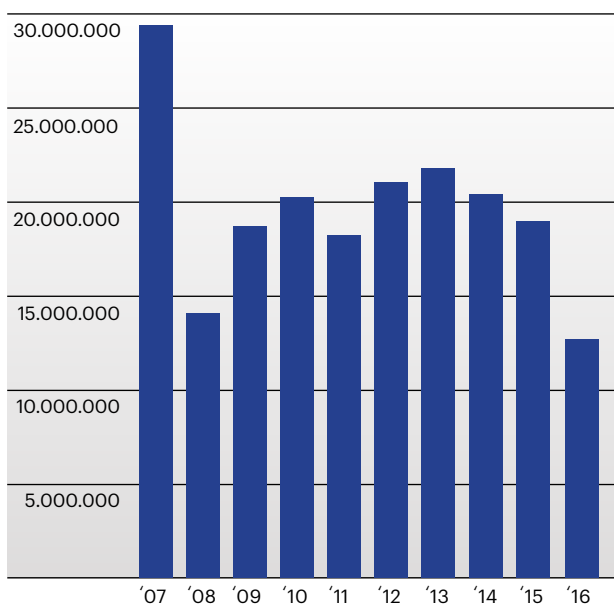
- le renforcement de son réseau de vente, entre autres par l'augmentation du nombre de ses bureaux de vente et de ses conseillers et par l'ouverture d'un nouveau business center à Anvers. Cela pour être encore plus proche de ses clients et garder un contact personnalisé avec eux ;
- une optimisation de son fonctionnement par la digitalisation des processus et le développement d'une communication « multicanaux » vis-à-vis de ses clients.

Dans le contexte actuel, le fait que Fédérale Assurance, assureur belge totalement indépendant, soit un groupe mutualiste présente des atouts. Il n'a pas d'objectifs de rentabilité à assumer auprès d'actionnaires externes. Ainsi, ses objectifs de rentabilité sont focalisés sur sa solidité et sa pérennité et ce, au bénéfice de son partenaire principal : le client.

Solvency II

Avec 2015 s'est achevée la mise en œuvre des normes prudentielles en matière de solvabilité *Solvency I*. 2016 marque l'entrée en vigueur de *Solvency II* : ce nouveau régime impose désormais, par la détermination des marges de solvabilité exigées, la prise en compte de nombreux risques, dont les risques de placement, et

Évolution des ristournes et participations bénéficiaires (€)



une politique de contrôle nettement plus stricte, impliquant une gouvernance des risques plus structurée, suivie et rapportée.

Le groupe s'y était préparé depuis de nombreuses années. Cet investissement a porté ses fruits : Fédérale Assurance rencontre clairement les exigences de *Solvency II*. Le ratio de solvabilité se situe aux alentours des 200 %. Il s'agit d'une perspective rassurante pour les assurés.

Ristournes et participations bénéficiaires

Les bons résultats réalisés permettent au groupe d'octroyer à ses clients un montant total de ristournes et participations bénéficiaires qui demeure particulièrement appréciable pour l'exercice 2016 : il s'élève à € 12,8 millions.

Gestion financière

La politique d'investissement reste essentiellement basée sur le principe de prudence. Le groupe dispose aujourd'hui d'un portefeuille de placements équilibré. Les investissements sont réalisés essentiellement en gestion directe, en fonction de leur rendement, de leur risque sous-jacent, de leur liquidité, de leur consommation en capital sous *Solvency II*, de l'exigence de la gestion actif-passif et de leur diversification. Tout cela est mené dans une perspective à long terme, dans le respect des normes imposées par la Banque Nationale.

Comme les obligations continuent à produire des rendements faibles sur les marchés financiers - ceux-ci sont par ailleurs soumis à d'importantes fluctuations -, il convient de rechercher des placements plus rentables, notamment via la souscription d'emprunts non cotés. Cela implique des processus d'analyse des placements encore plus pointus et, par extension, le renforcement des équipes.

Alors que le portefeuille de titres à revenu fixe a pour objet la génération de revenus récurrents jusqu'à leur échéance, le portefeuille d'actions a pour objectif, outre la production d'un flux de dividendes, de générer des plus-values.

En vue de protéger au bilan une majorité des plus-values latentes sur les portefeuilles d'actions, il a été décidé de recourir à l'usage de futures sur indices. Ces futures ont comme avantage d'être liquides, la fixation de leur prix est simple et transparente, et le coût de couverture est quasi nul.

En dépit d'un environnement d'investissement de plus en plus difficile, marqué par une forte concurrence et une

baisse généralisée des rendements, les revenus financiers ont égalé leur niveau record de 2015. La baisse enregistrée n'est due qu'à un élément non récurrent qu'était la plus-value sur cession de l'intégralité d'un portefeuille sous mandat. Au 31 décembre 2016, les fonds propres s'élevaient, du moins selon les normes IFRS légalement en vigueur, à € 827,7 millions, dont € 274,0 millions sont constitués des « autres éléments du résultat ».

Gestion des risques

Pour la gestion des risques, l'année 2016 a été marquée par plusieurs événements :

- L'entrée en vigueur de la directive *Solvency II*. La phase préparatoire est terminée ;
- Le reporting complet sous *Solvency II* ;
- La création du comité des risques ;
- La formation du management et des administrateurs à la réglementation *Solvency II* ;
- La dispense de doter la provision clignotante en Mutuelle Vie ;
- Le renforcement de l'équipe par l'engagement de collaborateurs.

LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE

Le champ d'application de la politique de gestion des risques s'étend à tous les départements au sein du groupe. La politique de gestion des risques détermine une approche homogène et systématique des divers risques auxquels le groupe est exposé.

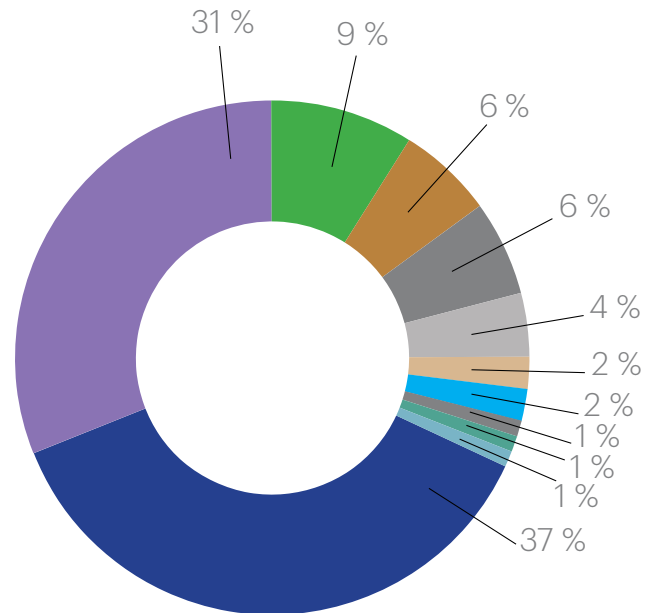
La gestion des risques n'a pas pour objet d'éliminer complètement le risque mais plutôt de fournir les moyens structurels d'identifier, de surveiller et de maîtriser les risques encourus dans le cadre des activités du groupe. Elle permet ainsi de favoriser, en son sein, une prise de décision optimale à tous les niveaux.

Les conseils d'administration définissent la déclaration d'appétence au risque au niveau de chaque entité. Elle est alors traduite en un système de limites et de politiques cohérentes.

La maîtrise de la gestion des risques relève du Board Risk Committee qui :

- valide la politique et la stratégie globale de gestion des risques proposées par le risk management ;
- gère par anticipation les risques encourus par le groupe ;
- fixe les seuils de tolérance aux risques ;
- prend les mesures appropriées pour évaluer la proba-

COMPOSITION DES ACTIFS AU 31.12.2016



| | |
|---|-----|
| ■ Obligations d'État | 37% |
| ■ Obligations d'entreprise | 31% |
| ■ Immobilisations corporelles | 9% |
| ■ Investissements dans les titres immobiliers | 6% |
| ■ Crédits hypothécaires et autres créances | 6% |
| ■ Actions | 4% |
| ■ Prêts et créances | 2% |
| ■ Produits structurés | 2% |
| ■ Trésorerie | 1% |
| ■ Part des réassureurs dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance | 1% |
| ■ Autres | 1% |

bilité et l'impact potentiel des risques, y compris sur la réalisation des objectifs du groupe ;

- décide de la réponse appropriée pour chaque risque recensé ;
- surveille et évalue les résultats de la politique de gestion des risques ;
- suit la gestion des fonds propres, la solvabilité, la structure financière et la rentabilité.

La politique de gestion des risques et celle du contrôle interne, ainsi que la charte de gestion des risques ont été approuvées par le conseil d'administration.

LES TYPES DE RISQUES

Risques d'assurance

Les risques d'assurance résultent de l'incertitude lors de la souscription d'une police d'assurance par rapport au risque assuré qui, le cas échéant, se produira. Si le risque assuré se produit, il existe toujours une incertitude quant à la survenance et à l'étendue des dommages pour lesquels l'assureur devra intervenir. L'ampleur d'un sinistre n'est parfois connue qu'après un certain laps de temps. Les risques d'assurance sont principalement couverts via des procédures d'approbation préalables des produits, une politique d'acceptation, le recours à la réassurance et à la revue des provisions techniques.

Risques financiers

Les risques financiers sont les risques de pertes pécuniaires consécutives à une opération financière ou à une opération économique ayant une incidence financière.

La préservation du capital est un objectif majeur, sachant que la perte peut provenir de l'évolution d'un marché, d'un secteur, d'une émission particulière ou de considérations techniques. La volatilité des résultats d'un portefeuille doit être limitée. La liquidité des actifs financiers est recherchée par le recours à des actifs cotés sur les marchés publics et dont le volume traité quotidiennement est suffisant pour assurer une cession rapide à des conditions de marché acceptables. La diversification du portefeuille doit être suffisamment poussée.

Le département Finance se charge du choix des contreparties, de la quantité lors de l'achat et du suivi du portefeuille. Le comité d'investissement se charge de la mise en pratique des principes d'investissements.

Le contrôle de cette politique est confié au comité de gestion des risques financiers (ALM). Les limites financières sont suivies à l'aide d'un module, intégré à l'outil central de gestion du portefeuille.

Parallèlement à ce contrôle, la capacité du groupe à faire face à ses engagements est mesurée à l'aide d'un modèle de gestion des risques, en plus du respect des critères de solvabilité en vigueur.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels résultent de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, d'individus ou de systèmes. Ils proviennent de causes externes et internes. Les risques juridiques en font partie.

Les risques opérationnels sont de différentes natures :

- Fraude ;
- Pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail ;
- Clients, produits et pratiques commerciales : concerne les pratiques commerciales incorrectes, les défauts de production, la diffusion d'informations, la sélection / exposition de la clientèle et le service / conseil ;
- Dommages aux actifs corporels ;
- Interruption de l'activité et dysfonctionnement des systèmes ;
- Exécution, livraison et gestion des processus : pertes résultant d'un problème dans le traitement d'une transaction ou dans la gestion des processus ou des relations avec les contreparties commerciales.

Le risque opérationnel est géré au sein du groupe, en grande partie de façon décentralisée, à l'aide d'instructions, de politiques et de règlements. Par ailleurs, les auditeurs internes veillent au bon fonctionnement de ces mesures de contrôle interne.

Risque de stratégie et de réputation

Le risque de stratégie est la perte potentielle découlant de l'absence de stratégie, de l'inefficacité des stratégies ou de leur inadaptabilité au changement. Le risque de réputation correspond au potentiel de publicité négative à laquelle la société pourrait être exposée et qui est susceptible d'influer sur les résultats de l'entreprise.

Le code de conduite des affaires du groupe stipule que chaque membre du personnel est tenu d'adopter une attitude qui ne peut nuire à son image de marque ni compromettre son intégrité et ce, en respectant :

- les obligations de confidentialité ;
- les règles de conflits d'intérêts ;
- les comportements au travail respectueux vis-à-vis des autres membres du personnel, des clients et des contreparties.

Gouvernance

Le groupe Fédérale Assurance est organisé afin de permettre une gestion commune des différentes sociétés qui le composent, ce qui favorise une gestion saine, efficace et prudente de ses activités, compte tenu des risques inhérents à son modèle d'entreprise.

LE GROUPE D'ASSURANCE

Le comité de direction est compétent pour les entreprises d'assurance et est composé comme suit :

- monsieur Tom Meeus, administrateur-délégué et président du comité de direction ;
- monsieur Marc Bandella, administrateur-directeur ;
- madame Véronique Vergeylen, administrateur-directeur.

La fonction de président des conseils d'administration est exercée par une seule et même personne. Cette structure a pour effet une gestion centrale mais adaptée aux particularités des différentes sociétés.

La présidence des conseils d'administration est assurée par monsieur Jean Biesmans.

Le groupe FÉDÉRALE Assurance a adopté une structure de gestion opérant une distinction claire entre :

- la direction effective et la gestion journalière des entreprises d'assurance du groupe, effectuées par le comité de direction, instauré en application des statuts des entreprises d'assurance du groupe et
- la surveillance de celles-ci par les conseils d'administration des entreprises d'assurance du groupe.

Trois comités spécialisés sont constitués au sein du conseil d'administration pour renforcer l'efficacité de la surveillance et du contrôle des activités, du fonctionnement et du profil de risque des entreprises d'assurance du groupe par le conseil d'administration : le comité d'audit, le comité des risques et le comité de nomination et de rémunération.

Ces comités spécialisés sont composés exclusivement d'administrateurs non exécutifs, comportant au moins un administrateur indépendant. Le conseil d'administration confirme la compétence individuelle et collective des membres de ces comités, tels qu'ils sont actuellement composés.

En outre, le conseil consultatif, instauré en application des statuts de chaque entreprise d'assurance du groupe, est chargé en tant qu'organe consultatif, d'émettre des avis sur des questions spécifiques à la demande du conseil d'administration entre autres relatives à la politique commerciale, aux activités d'assurance, ...

Chaque organe sociétaire arrête son propre règlement d'ordre intérieur, lequel décrit notamment sa composition, son fonctionnement, ses responsabilités et missions.

LES AUTRES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les conseils d'administration des autres sociétés du groupe (ou le collège de gérance dans les S.P.R.L. du groupe), sont composés entre autres d'un ou de plusieurs membres du comité de direction du groupe d'assurance.

Cela permet une meilleure intégration des différentes filiales dans le groupe FÉDÉRALE Assurance et la poursuite d'une stratégie et d'une gestion cohérentes.

Groupe Fédérale Assurance Compte annuels consolidés au 31.12.2016

La consolidation a été réalisée, conformément aux normes comptables IFRS en vigueur à la date de clôture des comptes, pour l'ensemble des entreprises d'assurances (groupe d'assurance : la Caisse Commune, la Mutuelle Vie, la Société Coopérative et La Fédérale Pensions) et la société immobilière FÉDÉRALE Real Estate S.A.

Font également partie du périmètre de consolidation, les sociétés suivantes :

- S.A. Axxes Certificates
- S.A. Foncière du Pre Aily
- S.A. Covas
- S.A. Kampos
- S.A. Fédérale Invest, société d'investissement institutionnel à capital variable (organisme de placement collectif)
- S.A. Fédérale Management (société de droit luxembourgeois)
- S.A. Immo Bepa
- S.A. K-Building
- S.A. Lippelo
- S.A. Maison de repos la Passerinet
- S.A. Milsenhof
- S.P.R.L. Senior Housing Invest
- S.P.R.L. V-Building
- S.P.R.L. Wezemaal Rusthuis
- S.P.R.L. Zoerle Rusthuis
- S.A. FM Properties

L'ensemble des sociétés consolidées forment le groupe Fédérale Assurance.

La structure du groupe Fédérale Assurance vous est présentée en page 40.

1. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (EN MILLIERS D'€)

| ACTIF | 2015 | 2016 |
|--|---------------------|---------------------|
| Immobilisations incorporelles | 22.744,40 | 19.515,73 |
| Développements internes | 11.845,24 | 11.307,17 |
| Licences | 5.330,07 | 4.558,02 |
| Autres immobilisations incorporelles | 174,01 | 174,01 |
| Goodwill | 5.384,42 | 3.468,18 |
| Frais d'établissement | 10,67 | 8,34 |
| Immobilisations corporelles | 284.916,16 | 329.101,91 |
| Immeubles d'exploitation | 57.175,40 | 44.216,91 |
| Immeubles de placement | 215.349,74 | 271.759,90 |
| Immeubles destinés à la vente | 8.186,98 | 9.122,24 |
| Autres immobilisations corporelles | 4.204,05 | 4.002,86 |
| Investissements dans les entreprises associées | 3.574,26 | 3.764,42 |
| Titres à revenu variable | 362.611,56 | 384.205,47 |
| Disponibles à la vente | 361.682,06 | 384.205,47 |
| Produits dérivés | 929,50 | 0,00 |
| Titres à revenu fixe | 2.374.640,79 | 2.491.804,75 |
| Disponibles à la vente | 2.254.743,01 | 2.341.589,87 |
| Portefeuille de négociation | 119.897,78 | 150.214,89 |
| Prêts et créances | 59.954,42 | 82.280,57 |
| Actifs financiers désignés comme des actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat | 1.983,28 | 2.018,15 |
| Impôts différés | 717,13 | 1.079,49 |
| Créances d'assurance et autres créances | 226.974,42 | 209.294,30 |
| Part des réassureurs dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance | 55.628,61 | 47.860,78 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 30.609,19 | 37.925,74 |
| TOTAL ACTIF | 3.424.354,23 | 3.608.851,32 |
| PASSIF | 2015 | 2016 |
| Capitaux propres | 503.037,37 | 553.568,62 |
| Capital | 0,00 | 0,00 |
| Écarts de consolidation | 12.386,43 | 12.386,43 |
| Plus-value | 0,00 | 0,00 |
| Réserves | 459.448,09 | 487.589,09 |
| Résultats reportés | 31.202,85 | 53.593,11 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 118,12 | 118,12 |
| Autres éléments du résultat | 264.449,18 | 274.021,37 |
| Instruments financiers AFS | 363.296,87 | 380.492,15 |
| Avantages au personnel | -14.569,69 | -20.565,77 |
| Impôts différés OCI | -84.278,00 | -85.905,01 |
| TOTAL DES FOND PROPRES | 767.604,67 | 827.708,11 |
| Provisions techniques | 2.292.099,12 | 2.403.520,61 |
| Autres provisions | 98,16 | 442,09 |
| Impôts différés | 90.887,18 | 90.545,06 |
| Passifs financiers | 44.566,18 | 46.641,15 |
| Emprunts et dépôts des réassureurs | 25.006,15 | 21.485,55 |
| Passifs des contrats d'investissement | 2.627,68 | 2.266,29 |
| Autres passifs financiers | 16.932,35 | 22.889,32 |
| Dettes résultant d'avantages au personnel | 78.200,59 | 85.704,29 |
| Dettes d'assurance et autres dettes | 150.898,33 | 154.290,01 |
| TOTAL PASSIF | 3.424.354,23 | 3.608.851,32 |

2. RÉSULTAT GLOBAL (EN MILLIERS D'€)

| RÉSULTATS | 2015 | 2016 |
|--|--------------------|--------------------|
| Primes acquises nettes de réassurance | 318.993,05 | 357.578,63 |
| Primes acquises brutes | 335.607,57 | 367.063,93 |
| Primes acquises cédées | -16.614,52 | -9.485,30 |
| Résultats financiers | 166.256,43 | 140.599,45 |
| Gains nets réalisés sur actifs financiers | 49.785,56 | 19.005,50 |
| Autres revenus financiers nets | 132.363,44 | 103.055,53 |
| Variation de juste valeur d'actifs/passifs comptabilisés en juste valeur en contrepartie du résultat | -15.892,57 | 18.538,42 |
| Prestations d'assurance | -397.365,36 | -373.951,91 |
| Charges de prestations d'assurance - Montants bruts | -412.784,47 | -379.702,12 |
| Part des réassureurs | 13.839,52 | 4.261,53 |
| Autres charges techniques | 1.579,59 | 1.488,67 |
| Frais d'exploitation | -53.301,51 | -58.031,59 |
| Frais d'acquisition | -48.073,59 | -51.827,73 |
| Frais d'administration | -5.227,92 | -6.203,85 |
| Frais relatifs aux contrats d'investissement | 400,96 | 623,08 |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔTS | 34.983,56 | 66.817,66 |
| Impôts | -4.168,49 | -13.250,37 |
| Impôts courants | -9.041,36 | -15.581,86 |
| Impôts différés | 4.872,87 | 2.331,49 |
| RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS | 30.815,08 | 53.567,29 |
| RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE | 387,78 | 25,82 |
| RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ | 31.202,85 | 53.593,11 |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | 2015 | 2016 |
| Résultat net consolidé | 31.202,85 | 53.593,11 |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL RECYCLABLE EN COMPTE DE RÉSULTATS | | |
| Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente | -46.152,81 | 17.195,28 |
| Impôts relatifs aux gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global | 7.677,74 | -2.672,25 |
| Total autres éléments du résultat global recyclable en compte de résultats, net d'impôt | -38.475,06 | 14.523,03 |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NON RECYCLABLE EN COMPTE DE RÉSULTATS | | |
| Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite à prestations définies | 1.876,95 | -5.996,08 |
| Impôts relatifs aux gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global | -593,39 | 1.045,25 |
| Total autres éléments du résultat global non recyclable en compte de résultats, net d'impôt | 1.283,57 | -4.950,83 |
| Produits et charges reconnus en autres éléments du résultat | -37.191,50 | 9.572,19 |
| RÉSULTAT NET GLOBAL CONSOLIDÉ | -5.988,64 | 63.165,30 |



Caisse Commune
d'Assurance contre
les Accidents du Travail



La Caisse Commune a, en 2016, réalisé un résultat global pouvant être qualifié de très satisfaisant. Son encaissement a connu une hausse exceptionnelle, là où le marché belge de l'assurance accidents du travail a reculé de 2,5 % (chiffres Assuralia). Si le nombre de sinistres a fortement augmenté, la charge qu'ils représentent n'a pour sa part évolué que très légèrement : le ratio sinistres sur primes se révèle plus favorable que celui de 2015. De ce fait, le résultat technique reste satisfaisant en 2016. Pointons aussi des frais d'exploitation restés totalement sous contrôle, des résultats financiers certes en baisse, mais qui demeurent honorables dans le contexte actuel, et une 4^e victoire consécutive de l'assurance Accidents du Travail aux Trophées DECAVI de l'Assurance Non-Vie !

Résultats

La hausse exceptionnelle de l'encaissement (près de 11%) est due à l'acquisition d'un très gros client, mais aussi à la bonne santé du secteur du travail intérimaire dans son ensemble, également en croissance, dont la Caisse Commune assure quelques acteurs importants. Il convient par ailleurs de souligner la dimension qualitative de cette progression du chiffre d'affaires, puisque le travail d'assainissement du portefeuille client s'est poursuivi en 2016. Notons que cette stratégie qualitative, menée en parfaite cohérence avec les objectifs de croissance rentable définis par le plan **Str@teGO!**, a été menée au prix de la perte de quelques clients importants, la société refusant de suivre les tarifs planchers intenablement et déraisonnables proposés par certains acteurs de la concurrence.

Année après année, nous le soulignons en effet dans nos rapports : le marché de l'assurance Accidents du Travail demeure soumis à une concurrence particulièrement acharnée. Celle-ci génère une pression persistante sur les primes, malgré les conséquences néfastes engendrées par une telle politique sur les résultats techniques à moyen terme.

Pour pérenniser ses perspectives de croissance, la Caisse Commune poursuit sa démarche de diversification en offrant son savoir-faire en matière d'accidents du travail à d'autres secteurs d'activités en croissance. Mais elle reste néanmoins, et plus que jamais, au service du secteur de la construction, qui constitue son ADN.

La construction n'échappe toujours pas au phénomène de dumping social, incarné par le recours toujours aussi important à une sous-traitance confiée, en toute légalité, à des entreprises étrangères échappant à la législation belge en matière d'accidents du travail. Il impacte inévitablement l'encaissement des primes d'assurance accidents du travail, celles-ci étant calculées sur la masse salariale des entreprises assurées.

Le nombre absolu de sinistres a fortement augmenté en 2016 (+ 35 %), et est à mettre en parallèle avec la forte hausse du chiffre d'affaires. Par contre, il convient de souligner que malgré cette hausse importante, la charge des sinistres est pratiquement restée stable, du fait de l'absence de sinistres très graves à indemniser en 2016. Ainsi, le ratio sinistres sur primes a évolué positivement en 2016.

Cette évolution positive illustre la bonne qualité du portefeuille clients de Fédérale Assurance, auquel la société est très attentive. Elle est aussi, au-delà de l'inévitable « facteur chance », à mettre en perspective avec une ouverture de plus en plus marquée des entreprises clientes à la mise en œuvre, avec l'aide de la Caisse Commune, d'une politique de prévention ambitieuse en leur sein. Beaucoup sont en effet conscientes qu'au-delà des conséquences humaines pour la victime et son entourage, un accident du travail génère aussi des coûts directs et indirects élevés pour l'employeur. L'impact favorable du développement d'une politique de prévention est avéré pour les entreprises ayant souscrit à cette démarche.

Dans le contexte difficile qui affecte actuellement l'ensemble des marchés financiers, le produit des placements de la Caisse Commune a connu un tassement de plus de 13,8 % en 2016. Il s'est élevé à € 34,5 millions.

Malgré le chiffre d'affaires et le nombre de sinistres en nette hausse, les frais d'exploitation restent parfaitement contrôlés (+ 3 %). Cette performance est à mettre sur le compte du projet, mené à bien, de digitalisation intégrale du processus de gestion des sinistres en accidents du travail et d'une automatisation des procédures, actuellement en cours, et déjà en vigueur pour certains clients importants. Ces projets ont été mis en œuvre à leur plus grande satisfaction. La société continue plus que jamais à privilégier la qualité du service offert, en atteste la certification ISO-9001 de son département en charge de la gestion des sinistres en accidents du travail.

La conjonction de l'ensemble des éléments évoqués ci-avant produit un résultat global très satisfaisant. Il permet à la Caisse Commune d'accorder des ristournes demeurant appréciables (voir ci-après) et d'alimenter la provision pour égalisation et catastrophes de € 12,0 millions, portant celle-ci à un montant total de € 90,2 millions. Les fonds propres sont également renforcés et s'élèvent désormais à € 84,9 millions.

Solvabilité

Avec l'entrée en vigueur de *Solvency II*, la Caisse Commune continue à rencontrer les exigences actuelles de la législation prudentielle en matière de solvabilité.

Le ratio de solvabilité se situe aux alentours des 250 %.

Ristournes

Le résultat permet à la Caisse Commune d'accorder à ses clients des ristournes à concurrence de € 2,4 millions, soit 7 % des primes qui y donnent droit : 3,50 % sur la prime et 4,73 % sur le bonus. La ristourne sur la prime est un pourcentage fixe de la prime nette. La ristourne sur le bonus correspond à un pourcentage de la prime nette, dont est déduit le coût éventuel des sinistres survenus au cours de l'année concernée.

Trophée DECAVI de l'Assurance Non-Vie : Fédérale Assurance réalise le Grand-Chelem

En 2016, la Caisse Commune a été primée pour la 4^e année consécutive par le Trophée DECAVI de l'Assurance Non-Vie pour son assurance Accidents du Travail. Le jury, composé de professionnels du secteur, a reconnu tout à la fois son expertise en la matière et la qualité des services offerts aux clients.

De fait, la Caisse Commune fait beaucoup plus qu'indemniser les victimes... Le département Prévention aide les entreprises affiliées à développer en leur sein une politique de prévention efficace. La Caisse Commune offre aussi, depuis plus de 5 ans, un accompagnement spécifique des blessés graves du travail. Ce service, qui prend réellement en compte la dimension humaine de l'accident, est particulièrement apprécié par les victimes et les clients. Ces retours positifs encouragent la Caisse Commune à poursuivre son action dans ce domaine.

L'utilisation, pour les déclarations électroniques d'accidents du travail, de l'espace internet personnel et sécurisé *MY FEDERALE Assurance* et d'autres outils évoqués dans les paragraphes qui précèdent s'est, comme les années précédentes, encore intensifiée. Elle est passée de 51 à plus de 65 %.

La digitalisation complète de la gestion des sinistres en accidents du travail a été concrétisée dans le courant du premier semestre de 2016. La valeur ajoutée de cette évolution vers le *paperless* est indéniable : elle est la condition indispensable de l'échange d'informations avec les clients, elle permet une optimisation de la sécurité, accélère et fluidifie le traitement des dossiers, optimise la productivité et réduit l'impact écologique.

BILAN

Comptes annuels arrêtés au 31.12.2016 (€)

| ACTIF | 2015 | 2016 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| B. Actifs incorporels | 4.570.917,40 | 3.990.835,66 |
| C. Placements | 687.346.968,23 | 711.877.687,61 |
| I. Terrains et constructions | 22.054.074,21 | 51.450.467,37 |
| II. Placements dans des entreprises liées et participations | 14.543.589,57 | 24.544.839,49 |
| III. Autres placements financiers | 650.726.369,66 | 635.859.445,96 |
| IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes | 22.934,79 | 22.934,79 |
| D bis. Part des réassureurs dans les provisions techniques | 625.115,07 | 645.508,09 |
| E. Créances | 30.347.463,36 | 31.819.359,79 |
| F. Autres éléments d'actif | 4.951.366,77 | 3.497.351,52 |
| G. Comptes de régularisation | 11.340.183,22 | 11.325.151,10 |
| TOTAL | 739.182.014,05 | 763.155.893,77 |
| PASSIF | 2015 | 2016 |
| A. Capitaux propres | 83.197.006,70 | 84.867.724,29 |
| III. Plus-values de réévaluation | 10.495.957,42 | 10.495.957,42 |
| IV. Réserves | 71.816.848,88 | 72.220.920,64 |
| V. Résultat reporté | 884.200,40 | 2.150.846,23 |
| C. Provisions techniques | 632.282.021,06 | 648.865.985,78 |
| III. Provision pour sinistres | 518.285.695,14 | 529.382.563,19 |
| V. Provision pour égalisation et catastrophes | 78.228.469,26 | 90.228.469,26 |
| VI. Autres provisions techniques | 35.767.856,66 | 29.254.953,33 |
| E. Provisions pour autres risques et charges | 275.499,97 | 237.131,02 |
| F. Dépôts reçus des réassureurs | 302.063,41 | 302.063,41 |
| G. Dettes | 22.223.362,53 | 27.639.085,08 |
| H. Comptes de régularisation | 902.060,38 | 1.243.904,19 |
| TOTAL | 739.182.014,05 | 763.155.893,77 |

COMPTE DE RESULTATS

| I. COMPTE TECHNIQUE NON-VIE | | 2015 | 2016 |
|-----------------------------|---|-----------------------|------------------------|
| 1. | Primes acquises nettes de réassurance | 60.640.597,04 | 67.182.718,54 |
| | a) Primes brutes | 61.160.460,96 | 67.758.667,21 |
| | b) Primes cédées aux réassureurs (-) | 519.863,92 | 575.948,67 |
| 2 bis. | Produits des placements | 39.863.555,40 | 34.363.702,72 |
| 3. | Autres produits techniques nets de réassurance | 184.070,97 | 110.250,04 |
| 4. | Charges des sinistres, nettes de réassurance (-) | 48.937.833,05 | 57.274.148,22 |
| | a) Montants payés nets | 44.064.015,00 | 46.162.943,98 |
| | b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -) | 4.873.818,05 | 11.111.204,24 |
| 5. | Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +) | (544.024,69) | 6.512.903,33 |
| 7. | Frais d'exploitation nets (-) | 7.963.047,98 | 8.214.217,46 |
| 7 bis. | Charges des placements (-) | 12.268.561,12 | 5.888.991,07 |
| 8. | Autres charges techniques, nettes de réassurance (-) | 21.540.060,27 | 21.660.693,95 |
| 9. | Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance (augmentation -, réduction +) | (6.000.000,00) | (12.000.000,00) |
| 10. | Résultat du compte technique non-vie - Bénéfice + / Perte (-) | 3.434.696,30 | 3.131.523,93 |
| III. COMPTE NON-TECHNIQUE | | 2015 | 2016 |
| 1. | Résultat du compte technique non-vie - Bénéfice + / Perte (-) | 3.434.696,30 | 3.131.523,93 |
| 3. | Produits des placements | 492.681,09 | 226.914,67 |
| 5. | Charges des placements (-) | 278.360,09 | 710,07 |
| 7. | Autres produits | 1.779.997,33 | 2.065.525,24 |
| 8. | Autres charges (-) | 1.681.878,51 | 1.272.536,18 |
| 8 bis. | Résultat courant avant impôts - Bénéfice + / Perte (-) | 3.747.136,12 | 4.150.717,59 |
| 15. | Impôts sur le résultat (-/+) | (143.344,97) | (110.000,00) |
| 18. | Résultat de l'exercice à affecter - Bénéfice + / Perte (-) | 3.603.791,15 | 4.040.717,59 |
| AFFECTATION ET PRÉLÈVEMENTS | | 2015 | 2016 |
| A. | Bénéfice à affecter | 4.259.579,52 | 4.924.917,99 |
| | 1. Bénéfice de l'exercice à affecter | 3.603.791,15 | 4.040.717,59 |
| | 2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent | 655.788,37 | 884.200,40 |
| C. | Affectations aux capitaux propres (-) | 360.379,12 | 404.071,76 |
| D. | Résultat à reporter | | |
| | Bénéfice à reporter (-) | 884.200,40 | 2.150.846,23 |
| F. | Bénéfice à distribuer (-) | 3.015.000,00 | 2.370.000,00 |



**Société Coopérative
d'Assurance contre les
Accidents, l'Incendie,
la Responsabilité Civile
et les Risques Divers SCRL**



Comme en 2015, l'encaissement de la Société Coopérative a connu une légère croissance en 2016 (+ 1,3 %). L'évolution du chiffre d'affaires est comparable à celle du marché belge de l'assurance, qui progresse de 1,8 % (selon les estimations d'As-suralia). La sinistralité s'améliore nettement et revient à un niveau similaire à celui enregistré en 2014. Il convient néanmoins de demeurer vigilant face à une dégradation structurelle observée ces dernières années. Les frais continuent aussi à augmenter, mais dans une marge raisonnable et de manière maîtrisée. Ces éléments ont participé à la réalisation du bon résultat de la Société Coopérative, mais son principal moteur a été le résultat financier.

L'encaissement de la Société Coopérative s'élève à € 141,1 millions, soit une progression de 1,3 %. Cette croissance est essentiellement portée par les assurances auto, techniques et protection juridique. Cette évolution positive s'inscrit dans un contexte économique qui demeure globalement morose.

La sinistralité se révèle nettement plus favorable en 2016 qu'en 2015. Elle demeure néanmoins un point de vigilance lorsque son évolution est examinée sur plusieurs années. Un élément purement conjoncturel a aussi impacté la charge des sinistres : la Société Coopérative a dû assumer sa participation à l'asbl TRIP, même si un nombre très faible de ses clients ont été concernés par les attentats du 22 mars 2016.

Les frais d'exploitation ont fortement augmenté, du fait notamment de l'engagement de personnel supplémen-

taire pour faire face aux contraintes légales à respecter, entre autres en matières prudentielle ou de protection du consommateur.

Les résultats financiers, bien qu'en légère baisse, demeurent particulièrement bons.

La conjonction de ces éléments génère un bon résultat. Il permet à la Société Coopérative de répartir un montant de € 8,9 millions entre les assurés sous forme de ristournes, d'augmenter ses fonds propres – ils s'élèvent désormais à € 108,6 millions – et d'alimenter la provision pour égalisation (facultative) de € 8,2 millions, en plus de € 516 000 pour la partie obligatoire. La provision d'égalisation s'élève désormais à € 86,2 millions, dont € 79,7 millions sont affectés à la provision facultative.

Évolution par branche d'assurance

L'encaissement pour les assurances R.C. Exploitation (R.C. Risques d'Entreprises et R.C. Travaux de Construction) a diminué (- 2,7 %). La cause de ce tassement ne réside pas dans une perte de clients, mais est due à une pression, tant sur le chiffre d'affaires que sur la masse salariale des entreprises clientes, impactées par un contexte économique difficile. La charge des sinistres est, quant à elle, demeurée relativement lourde : le phénomène a tendance à devenir structurel. Ce constat incite la Société Coopérative à se montrer encore plus attentive à la qualité de son portefeuille et à envisager une éventuelle révision de ses tarifs. Des initiatives sont par ailleurs envisagées pour dynamiser la commercialisation, notamment via l'élaboration de nouvelles solutions sur mesure pour des cibles spécifiques présentant des profils de rentabilité supérieure.

La croissance du chiffre d'affaires des assurances auto, ininterrompue depuis 2010, est restée de mise en 2016 (+ 5,0 %). Cette évolution est encore meilleure qu'en 2014 et 2015, et est principalement le fait de l'assurance R.C. Auto. Les campagnes marketing autour de l'assurance Omnium ont également porté leurs fruits. La sinistralité est clairement restée sous contrôle et génère un ratio sinistres sur primes favorable. Il convient néanmoins de rester vigilant à l'égard de la sinistralité et d'éléments structurels qui l'impactent, tels que, par exemple, le tableau indicatif utilisé par les tribunaux pour fixer les montant d'indemnisation des sinistres en la matière.

Les assurances incendie suscitent un commentaire contrasté : l'évolution de l'encaissement se révèle insatisfaisante, tandis que la sinistralité reste favorable. En effet, le chiffre d'affaires continue à très légèrement s'éroder (-1,0 %). Cette évolution est notamment influencée par l'indice Abex, sur base duquel sont indexés les capitaux assurés et, de ce fait, les primes. Celui-ci stagne depuis plusieurs années. Si le nombre de contrats a très légèrement augmenté pour les assurances Multirisque (Habitation d'une part, Commerces et PME de l'autre), il est en diminution relativement sensible pour les assurances Risques spéciaux et Pertes d'exploitation.

Élément positif : le ratio sinistres sur primes se révèle clairement favorable. Ce constat encourage la Société Coopérative à mener une politique commerciale volontariste en assurances incendie. Ainsi, les assurances Incendie Multirisque Habitation et Commerces/PME font actuellement l'objet d'une révision complète de leurs garanties et conditions.

L'évolution de l'encaissement pour les assurances techniques est favorable (+ 4,8 %), du fait de la qualité des solutions offertes aux professionnels de la construction. Le nombre de contrats en portefeuille est en augmentation pour les assurances Tous Risques Chantier, Bris de Machines, Ordinateurs et Responsabilité décennale. Il convient de se montrer attentif à un phénomène qui affecte l'assurance Tous Risques Chantier : la forte concurrence qui sévit génère une réelle pression sur le montant des primes. Des perspectives de marché s'ouvrent au niveau des assurances techniques : le gouvernement souhaite qu'à partir de juillet 2018, les acteurs de la construction aient l'obligation de couvrir leur responsabilité pour les dommages graves au bâtiment nouvellement construit. La compagnie revoit en profondeur ses assurances de la responsabilité décennale pour leur offrir une solution sur mesure.

Enfin, les assurances Salaire garanti et Maladies individuelles voient leur encaissement diminuer sensiblement, ces solutions n'étant plus commercialisées.

Solvabilité

La Société Coopérative remplit les exigences de solvabilités dictées par le nouveau régime *Solvency II*.

Son ratio de solvabilité se situe au-delà des 300 %.

Ristournes

Les résultats de la Société Coopérative lui ont permis d'accorder à ses clients des ristournes à concurrence de € 8,9 millions. Elles sont réparties sur base des résultats de chaque branche, selon le schéma suivant (résumé des principales branches) :

| | |
|---|----------------|
| • Assurance individuelle Accidents | 15 % sur bonus |
| • Assurance collective Accidents | 10 % sur bonus |
| • Risques accessoires Auto (Omnium – Tourisme & affaires et usage mixte) | 12 % sur bonus |
| • Risques accessoires Auto (Omnium – Autres véhicules terrestres) | 10 % sur bonus |
| • Assurance Incendie – Habitation | 10 % sur bonus |
| • Assurance Incendie – Commerce, PME | 5 % sur bonus |
| • R.C. Vie privée | 10 % sur bonus |
| • R.C. Exploitation | 3 % sur bonus |
| • Autres R.C. professionnelles | 10 % sur bonus |
| • R.C. Auto – Tourisme et Affaires, Usage mixte | 10 % sur prime |
| • R.C. Auto – Transport de Choses | 5 % sur prime |

Les ristournes évoluent avec le temps en fonction des résultats et des perspectives d'avenir de l'entreprise d'assurance, de sa solvabilité, de la conjoncture économique et de la situation des marchés financiers par rapport aux engagements de la Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers, faisant partie du Groupe Fédérale Assurance.

L'octroi de ristournes dans le futur n'est pas garanti.

Les ristournes varient par catégorie et type de produits et les règles relatives à leur octroi sont définies dans les statuts de la Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers.

Ces statuts peuvent être consultés sur www.federale.be.

BILAN

Comptes annuels arrêtés au 31.12.2016 (€)

| ACTIF | 2015 | 2016 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| C. Placements | 451.357.854,70 | 477.698.093,65 |
| I. Terrains et constructions | 14.017.724,94 | 14.304.521,60 |
| II. Placements dans des entreprises liées et participations | 47.973.144,92 | 47.913.206,42 |
| III. Autres placements financiers | 389.366.984,84 | 415.480.365,63 |
| D bis. Part des réassureurs dans les provisions techniques | 53.037.552,66 | 45.441.652,98 |
| E. Créances | 56.440.951,67 | 48.009.555,63 |
| F. Autres éléments d'actif | 12.003.072,66 | 6.570.074,03 |
| G. Comptes de régularisation | 8.303.156,01 | 9.511.484,84 |
| TOTAL | 581.142.587,70 | 587.230.861,13 |
| PASSIF | 2015 | 2016 |
| A. Capitaux propres | 108.259.191,29 | 108.640.762,48 |
| I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé | 1.113.480,32 | 1.113.480,32 |
| III. Plus-values de réévaluation | 15.180.251,31 | 15.180.251,31 |
| IV. Réserves | 89.598.442,83 | 89.598.442,83 |
| V. Résultat reporté | 2.367.016,83 | 2.748.588,02 |
| C. Provisions techniques | 408.248.798,47 | 423.894.560,27 |
| I. Provision primes non acquises/risques en cours | 42.139.626,44 | 42.402.195,89 |
| III. Provision pour sinistres | 269.392.866,70 | 281.144.015,61 |
| IV. Provision participations aux bénéficiaires/ristournes | 17.442.151,62 | 12.457.237,78 |
| V. Provision pour égalisation et catastrophes | 77.493.916,99 | 86.212.175,82 |
| VI. Autres provisions techniques | 1.780.236,72 | 1.678.935,17 |
| E. Provisions pour autres risques et charges | 490.301,88 | 606.216,03 |
| F. Dépôts reçus des réassureurs | 22.738.149,23 | 19.382.823,48 |
| G. Dettes | 39.938.687,23 | 33.377.974,58 |
| H. Comptes de régularisation | 1.467.459,60 | 1.328.524,29 |
| TOTAL | 581.142.587,70 | 587.230.861,13 |

COMPTE DE RÉSULTATS

| I. COMPTE TECHNIQUE NON-VIE | | 2015 | 2016 |
|------------------------------|--|-----------------------|-----------------------|
| 1. | Primes acquises nettes de réassurance | 124.621.521,69 | 133.723.970,39 |
| a) | Primes brutes | 139.390.722,20 | 141.143.097,32 |
| b) | Primes cédées aux réassureurs (-) | 14.438.423,71 | 6.648.796,44 |
| c) | Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, brute de réassurance (augmentation (-), réduction +) | (317.496,98) | (262.569,45) |
| d) | Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, part des réassureurs (augmentation +, réduction (-)) | (13.279,82) | (507.761,04) |
| 2 bis. | Produits des placements | 27.158.803,71 | 24.818.292,29 |
| 3. | Autres produits techniques nets de réassurance | 2.256.721,50 | 2.298.600,66 |
| 4. | Charges des sinistres, nettes de réassurance (-) | 98.405.114,63 | 100.456.760,69 |
| a) | Montants payés nets | 81.013.315,81 | 83.818.147,72 |
| b) | Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -) | 17.391.798,82 | 16.638.612,97 |
| 5. | Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +) | 18.319,16 | 43.145,35 |
| 6. | Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-) | 13.422.403,88 | 8.108.686,18 |
| 7. | Frais d'exploitation nets (-) | 31.176.667,18 | 36.428.229,62 |
| 7 bis. | Charges des placements (-) | 5.940.728,37 | 5.533.528,75 |
| 8. | Autres charges techniques, nettes de réassurance (-) | 131.223,41 | 327.745,86 |
| 9. | Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance (augmentation -, réduction +) | (4.875.191,46) | (8.718.258,83) |
| 10. | Résultat du compte technique non-vie - Bénéfice + / Perte (-) | 104.037,13 | 1.310.798,76 |
| III. COMPTE NON-TECHNIQUE | | 2015 | 2016 |
| 1. | Résultat du compte technique non-vie - Bénéfice + / Perte (-) | 104.037,13 | 1.310.798,76 |
| 3. | Produits des placements | 3.110.833,17 | 2.696.157,96 |
| 5. | Charges des placements (-) | 105.370,97 | 136.742,88 |
| 7. | Autres produits | 2.327.820,72 | 1.946.133,58 |
| 8. | Autres charges (-) | 1.820.660,91 | 1.750.579,27 |
| 8 bis. | Résultat courant avant impôts - Bénéfice + / Perte (-) | 3.616.659,14 | 4.065.768,15 |
| 15. | Impôts sur le résultat (-/+) | (1.649.772,49) | (3.507.382,08) |
| 18. | Résultat de l'exercice à affecter - Bénéfice + / Perte (-) | 1.966.886,65 | 558.386,07 |
| AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS | | 2015 | 2016 |
| A. | Bénéfice à affecter | 2.543.831,71 | 2.925.402,90 |
| 1. | Bénéfice de l'exercice à affecter | 1.966.886,65 | 558.386,07 |
| 2. | Bénéfice reporté de l'exercice précédent | 576.945,06 | 2.367.016,83 |
| C. | Affectations aux capitaux propres (-) | 0,00 | 0,00 |
| D. | Résultat à reporter | | |
| | Bénéfice à reporter (-) | 2.367.016,83 | 2.748.588,02 |
| F. | Bénéfice à distribuer (-) | 176.814,88 | 176.814,88 |

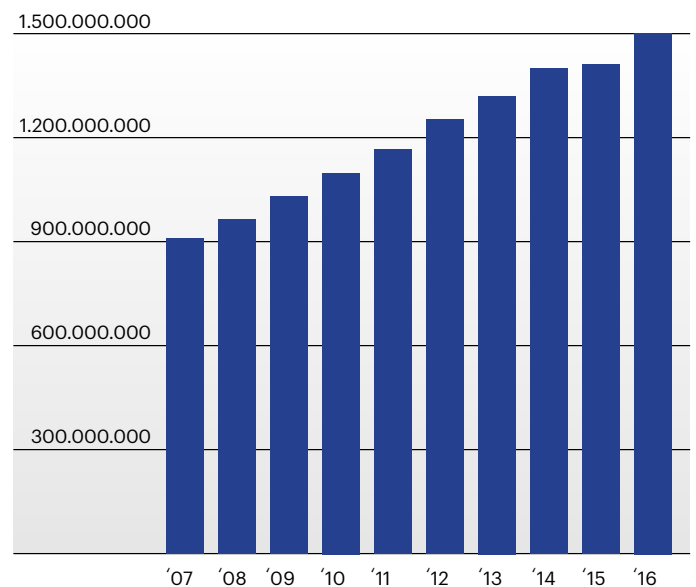


Association d'Assurances
Mutuelles sur la Vie



L'encaissement de la Mutuelle Vie a connu une belle croissance (+ 17 %) en 2016. Cette performance se révèle d'autant plus remarquable que, dans le même temps, le marché belge de l'assurance-vie a, selon les estimations d'Assuralia, enregistré une érosion de son chiffre d'affaires (- 3,5 %). Malgré la conjoncture persistante de taux d'intérêts bas, les résultats financiers demeurent satisfaisants. Les frais d'exploitation, malgré une légère hausse due aux nombreuses nouvelles réglementations auxquelles les assureurs doivent se conformer, restent néanmoins maîtrisés. La conjonction de ces éléments a permis à la Mutuelle Vie de réaliser un très bon résultat.

Évolution du total des réserves des clients (€)



Ce résultat permet à la société d'offrir à ses clients, qu'ils soient entreprises ou particuliers, des solutions assorties de rendements qui figurent, une fois de plus, parmi les plus performants du marché. Il confère par ailleurs à la Mutuelle Vie les moyens suffisants pour préserver une solvabilité appréciable.

Trophées DECAVI de l'Assurance-Vie : Fédérale Assurance réalise le triplé

F-Manager VIP, assurance d'engagement individuel de pension pour dirigeants d'entreprise indépendants, a été récompensée pour la 4^e année consécutive par le Trophée DECAVI de l'Assurance-Vie, au même titre que Vita Pension et Vita Invest.2. Ces nouvelles et multiples distinctions attestent de la pertinence et de la constance des solutions offertes par Fédérale Assurance.

Les chiffres réalisés, éminemment positifs, confortent la Mutuelle Vie dans sa politique consistant à concevoir et à commercialiser des solutions qui tiennent compte de l'évolution des marchés financiers et des taux d'intérêts qui le régissent. Ainsi, les taux garantis plus bas, ou portant sur des périodes plus courtes, sont corrigés par des participations bénéficiaires plus élevées, permettant à la société d'offrir à ses clients des rendements qui demeurent performants. La première année complète de commercialisation de Vita Invest *Dynamic* illustre parfaitement la pertinence de cette approche : cette assurance-vie de la branche 21, pour atteindre son objectif de performances accrues, offre un rendement exclusivement axé sur les participations bénéficiaires.

Et de fait, les très bon résultats réalisés en 2016 autorisent l'octroi de participations bénéficiaires appréciables, très souvent supérieures à celles accordées par le marché. Ainsi, avec un rendement brut de 2,40 %* en 2016, Vita Invest *Dynamic* offre, dans sa catégorie de produit, le meilleur rendement du marché parmi les solutions encore commercialisées à ce jour.

Assurances-vie entreprises

La production pour les assurances-vie entreprises a connu une augmentation de 5,3 %. La complémentarité renforcée entre les consultants vie en entreprises et le réseau de vente a contribué à cette progression

qui reste, comme en 2015, fortement orientée vers les assurances d'engagement individuel de pension pour dirigeants d'entreprises indépendants.

Des perspectives prometteuses s'ouvrent pour 2017 : le gouvernement prévoit qu'à partir de cette année, les engagements individuels de pension pourront en effet être proposés aux indépendants sans entreprise.

Cette solution, F-Manager VIP chez Fédérale Assurance, a donc été, comme évoqué ci-avant, récompensée pour la 4^e fois d'affilée par un Trophée de l'Assurance-Vie. Ce prix récompense le meilleur produit en fonction de critères objectifs tels que, dans le cas de F-Manager VIP, les performances, la politique de frais maîtrisés, la qualité de gestion d'un service certifié ISO 9001 et les garanties complémentaires de prévoyance telles que la couverture en cas de décès prématuré ou l'assurance d'un revenu garanti en cas d'incapacité de travail.

Vita PCLI, la formule de pension complémentaire professionnelle pour les travailleurs indépendants, demeure elle-aussi une solution très prisée auprès de sa cible.

Le rendement brut (2,40 %*) dont profitent les souscripteurs de F-Manager VIP et de Vita PCLI pour 2016 se révèle le plus performant du marché dans cette catégorie de produits.

Le marché des assurances de groupe n'a pas redécollé en 2016. Une évolution des taux d'intérêts pourrait donner un nouveau souffle à ce marché.

Assurances-vie particuliers

L'encaissement de l'assurance-vie particuliers à taux garanti a fortement progressé par rapport à 2015 (+ 12,1 %). Il s'agit d'une performance remarquable lorsqu'elle est mise en perspective avec l'évolution du marché belge, dont la croissance est, selon les estimations d'Assuralia, moins prononcée (+ 5,7 %). Il convient, pour expliquer ces performances remarquables, de mettre en exergue plusieurs facteurs.

Les deux premiers sont structurels : tout d'abord, la qualité intrinsèque des produits de la gamme offerte par Fédérale Assurance ne se dément pas au fil des années, avec des rendements qui figurent une fois de

plus parmi les plus performants du marché, mais aussi une structure de frais extrêmement attractive. Ensuite, nombre de spécialistes indépendants recommandent de manière récurrente les solutions offertes par Fédérale Assurance. Ce dernier élément influence clairement les prospects lorsqu'ils effectuent leur choix.

La réalisation du chiffre d'affaires à la hausse est également due à la clôture de l'activité en assurances-vie de plusieurs acteurs du marché, aux rachats de contrats en branche 21 effectués auprès d'une compagnie d'assurances et réinvestis en partie chez Fédérale Assurance et aux campagnes et actions commerciales menées (*Cadeau de bienvenue et Cashback*) par le département marketing.

Comme évoqué ci-avant, Vita Invest *Dynamic* s'est révélé, pour sa première année complète de commercialisation, le moteur de l'encaissement en assurances-vie particuliers. En 2017, Vita Invest Flex, qui offrira un taux garanti révisable annuellement, élargira la gamme Vita Invest, dont l'originalité réside dans la possibilité offerte à l'investisseur de profiter, au terme des 8 premières années, de deux périodes supplémentaires de 8 ans sans devoir souscrire un nouveau contrat, ou alors d'opter pour une formule plus liquide jusqu'à son terme.

Vita Pension, la solution de pension complémentaire offerte aux particuliers, demeure un autre porte-drapeau parmi les solutions offertes par la Mutuelle Vie. Elle offre des rendements intrinsèquement très performants (2,40 %* en 2016, soit la meilleure performance du marché pour ce type de produit), renforcés par le gain fiscal** (épargne-pension ou épargne à long terme). Comme évoqué en page précédente, Vita Pension a remporté le Trophée DECAVI de l'Assurance-Vie de sa catégorie en 2016.

Le chiffre d'affaires stagne en branche 23, conformément à l'évolution du marché, et ce malgré le bon rendement annualisé de 2016 des fonds proposés par Fonds Invest.2 : 5,31 % pour F-Euro Equities et 3,17 % pour F-Euro Bonds. Les rendements de la branche 23 constituent un vecteur de développement potentiellement prometteur pour le futur.

Opérations de capitalisation

L'encaissement en branche 26 a connu une forte progression (+ 143 %) en raison d'apports importants dans des contrats existants. Les produits de la gamme Nova se révèlent des alternatives attrayantes aux solutions

offertes par le secteur bancaire : Nova Deposit, sur le court terme, pour les liquidités des particuliers et la trésorerie des entreprises ; Nova Invest, à plus long terme (10 ans), en tant que solution de placement sécurisé pour les personnes morales.

Assurances décès

Consciente de l'intérêt grandissant que portent les citoyens aux solutions de prévoyance en cas de décès, Fédérale Assurance a développé pour eux une double offre, à des conditions tarifaires qui comptent parmi les plus performantes du marché. Ces solutions sont offertes aux clients qui souhaitent protéger leur famille, leur patrimoine, leurs investissements ou en tant qu'outil de planification successorale. Elles s'adressent à la fois aux particuliers et aux dirigeants d'entreprise et se déclinent sous différentes formules : solde restant dû, temporaire décès à capital constant, dirigeant d'entreprise ou encore engagement individuel de pension (EIP) pour le volet survie.

La gamme F-Cover est proposée pour assurer des capitaux inférieurs à € 300 000.

Quant à Elitis Blue Cover, dont la commercialisation a été lancée mi-2016, il s'adresse aux personnes qui souhaitent assurer des capitaux élevés (de € 300 000 à € 20 millions).

Elitis Blue Cover intègre un service d'accompagnement efficace avant et pendant la souscription. Des experts accompagnent les clients dans le processus décisionnel (informations fiscales, juridiques et techniques) et les guident dans l'accomplissement des formalités administratives.

Crédits hypothécaires

Refusant de verser dans la surenchère de « taux planchers » et fidèle à sa stratégie de prudence, la Mutuelle Vie a connu une année 2016 assez calme. 2017 laisse augurer d'un redémarrage, du fait des taux d'intérêts qui semblent repartir doucement à la hausse.

Fédérale Assurance fait partie des quelques acteurs du marché qui commercialisent une solution novatrice : le prêt aux associations de copropriétaires (prêts ACP), en vue de la rénovation des immeubles à appartements. Les premiers fruits de cette démarche seront très certainement récoltés en 2017.

Solvabilité

Les résultats réalisés permettent à la Mutuelle Vie, après attribution des participations bénéficiaires, d'alimenter son fonds pour dotations futures de € 22,4 millions. Elle a été dispensée d'alimenter la réserve clignotant.

Le ratio de solvabilité déterminé selon les règles dictées par le nouveau régime de solvabilité (*Solvency II*), se situe aux alentours des 170 %.

Participations bénéficiaires

La Mutuelle Vie est à nouveau en mesure d'accorder des participations bénéficiaires 2016 des plus appréciables. Les produits financiers et assurances-vie-entreprises offrent dès lors à nouveau des rendements qui figurent parmi les plus élevés du marché. Il convient de souligner que Fédérale Assurance accorde un taux de participations bénéficiaires unique sur la totalité de la réserve constituée. Plus transparente, elle se démarque d'autres assureurs qui n'accordent des participations bénéficiaires élevées que sur les versements de l'année concernée.

En résumé, cela porte le rendement total des principaux produits d'assurance-vie aux pourcentages communiqués dans le tableau ci-dessous.

Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

Les participations bénéficiaires évoluent avec le temps en fonction des résultats et des perspectives d'avenir de l'entreprise d'assurance, de sa solvabilité, de la conjoncture économique et de la situation des marchés financiers par rapport aux engagements de l'Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie, faisant partie du Groupe Fédérale Assurance.

L'octroi de participations bénéficiaires dans le futur n'est pas garanti.

Les participations bénéficiaires varient par catégorie et type de produits et les règles relatives à leur octroi sont définies dans les statuts de l'Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie.

Ceux-ci peuvent être consultés sur www.federale.be.

RENDEMENTS BRUTS* 2016

| | Taux garanti | Participation bénéficiaire | Rendement total |
|---|---------------|----------------------------|-----------------|
| PRODUITS FINANCIERS | | | |
| Diamant Invest/Pension/Junior | 0,75 à 4,75 % | 0,00 à 0,25 % | 1,00 à 4,75 % |
| Vita Invest/Vita Invest.2 | 0,75 à 3,00 % | 0,00 à 0,95 % | 1,70 à 3,00 % |
| Vita Invest Dynamic | 0,00 % | 2,40 % | 2,40 % |
| Vita Pension | 2,00 % | 0,40 % | 2,40 % |
| Vita PCLI | 2,00 % | 0,40 % | 2,40 % |
| Nova Invest | 0,75 à 3,00 % | 0,00 à 0,95 % | 1,70 à 3,00 % |
| Fonds Invest.2 (F-Euro Equities) | — | — | 5,31 % |
| Fonds Invest.2 (F-Euro Bonds) | — | — | 3,17 % |
| ASSURANCES DE GROUPE ET D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL DE PENSION | | | |
| F-MANAGER VIP | 2,00 % | 0,40 % | 2,40 % |
| F-BENEFIT | 1,50 à 3,75 % | 0,00 à 0,50 % | 2,00 à 3,75 % |

* Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour le futur. Rendements bruts hors frais d'entrée, frais de gestion et taxes.

** Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle du client et peut faire l'objet de modifications ultérieures.

BILAN

Comptes annuels arrêtés au 31.12.2016 (€)

| ACTIF | 2015 | 2016 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| B. Actifs incorporels | 14.122,79 | 39.479,88 |
| II. Immobilisations incorporelles | 14.122,79 | 39.479,88 |
| C. Placements | 1.622.514.906,50 | 1.753.736.279,13 |
| I. Terrains et constructions | 10.313.927,49 | 10.223.430,45 |
| II. Placements dans des entreprises liées et participations | 217.033.874,66 | 238.580.996,17 |
| III. Autres placements financiers | 1.395.167.104,35 | 1.504.931.852,51 |
| D. Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités "vie" et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise | 1.983.282,25 | 2.018.152,71 |
| D bis. Part des réassureurs dans les provisions techniques | 1.965.937,31 | 1.800.661,31 |
| E. Créances | 8.120.995,48 | 10.879.586,04 |
| F. Autres éléments d'actif | 22.396.498,66 | 21.719.083,63 |
| G. Comptes de régularisation | 29.849.897,98 | 30.599.203,78 |
| TOTAL | 1.686.845.640,97 | 1.820.792.446,48 |
| PASSIF | 2015 | 2016 |
| A. Capitaux propres | 99.373.848,25 | 99.374.204,04 |
| III. Plus-values de réévaluation | 49.482.091,83 | 49.482.091,83 |
| IV. Réserves | 47.852.691,98 | 47.852.691,98 |
| V. Résultat reporté | 2.039.064,44 | 2.039.420,23 |
| B bis. Fonds pour dotations futures | 45.466.652,80 | 67.890.453,51 |
| C. Provisions techniques | 1.427.052.140,23 | 1.524.265.502,87 |
| II. Provision d'assurance "vie" | 1.412.983.494,64 | 1.507.995.119,74 |
| III. Provision pour sinistres | 11.858.349,98 | 14.754.726,95 |
| IV. Provision participations aux bénéfices/ristournes | 2.210.295,61 | 1.515.656,18 |
| VI. Autres provisions techniques | 0,00 | 0,00 |
| D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités "vie" et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise | 1.983.282,25 | 2.018.171,75 |
| E. Provisions pour autres risques et charges | 94.214,40 | 69.910,83 |
| F. Dépôts reçus des réassureurs | 1.965.937,31 | 1.800.661,31 |
| G. Dettes | 109.539.684,56 | 122.352.800,88 |
| H. Comptes de régularisation | 1.369.881,17 | 3.020.741,297 |
| TOTAL | 1.686.845.640,97 | 1.820.792.446,48 |

COMPTE DE RÉSULTATS

| I. COMPTE TECHNIQUE NON-VIE | | 2015 | 2016 |
|--|--|------------------------|------------------------|
| 1. Primes acquises nettes de réassurance | | 2.170.101,84 | 2.106.353,45 |
| a) Primes brutes | | 2.970.096,13 | 2.920.889,12 |
| b) Primes cédées aux réassureurs (-) | | 799.994,29 | 814.535,67 |
| 2 bis. Produits des placements | | 85.076,60 | 51.140,01 |
| 4. Charges des sinistres, nettes de réassurance (-) | | 235.796,74 | 880.183,13 |
| a) Montants payés nets | | 825.412,12 | 973.963,84 |
| b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -) | | (589.615,38) | (93.780,71) |
| 7. Frais d'exploitation nets (-) | | 155.586,85 | 66.139,45 |
| 7 bis. Charges des placements (-) | | 51.175,38 | 46.617,27 |
| 10. Résultat du compte technique non-vie - Bénéfice + / Perte (-) | | 1.812.619,47 | 1.164.553,61 |
| II. COMPTE TECHNIQUE VIE | | 2015 | 2016 |
| 1. Primes acquises nettes de réassurance | | 135.769.238,28 | 159.457.648,44 |
| a) Primes brutes | | 136.612.197,87 | 160.395.909,99 |
| b) Primes cédées aux réassureurs (-) | | 842.959,59 | 938.261,55 |
| 2. Produits des placements | | 111.052.909,81 | 93.670.864,23 |
| 3. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (produits) | | 567.338,30 | 392.013,94 |
| 4. Autres produits techniques nets de réassurance | | 46.612,52 | 23.689,28 |
| 5. Charges des sinistres, nettes de réassurance (-) | | 191.525.732,18 | 98.821.289,67 |
| a) Montants payés nets | | 193.077.582,12 | 95.665.855,99 |
| b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -) | | (1.551.849,94) | 3.155.433,68 |
| 6. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +) | | (12.527.291,90) | (95.146.642,97) |
| 7. Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-) | | (331.010,32) | (694.639,43) |
| 8. Frais d'exploitation nets (-) | | 11.621.519,15 | 12.759.355,55 |
| 9. Charges des placements (-) | | 21.629.778,41 | 17.294.251,50 |
| 10. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (charges) (-) | | 390.242,51 | 376.614,89 |
| 11. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-) | | 1.553.682,96 | 1.762.492,80 |
| 12 bis. Variation du fonds pour dotations futures (augmentation -, réduction +) | | (5.455.781,06) | (22.423.800,71) |
| 13. Résultat du compte technique vie - Bénéfice + / Perte (-) | | 3.063.081,06 | 5.654.407,23 |
| III. COMPTE NON-TECHNIQUE | | 2015 | 2016 |
| 1. Résultat du compte technique non-vie - Bénéfice + / Perte (-) | | 1.812.619,47 | 1.164.553,61 |
| 2. Résultat du compte technique vie - Bénéfice + / Perte (-) | | 3.063.081,06 | 5.654.407,23 |
| 3. Produits des placements | | 667.439,19 | 3.138.754,98 |
| 5. Charges des placements (-) | | 72.420,72 | 534.373,22 |
| 7. Autres produits | | 416.474,39 | 433.186,28 |
| 8. Autres charges (-) | | 134.647,40 | 84.001,66 |
| 8 bis. Résultat courant avant impôts - Bénéfice + / Perte (-) | | 5.752.545,99 | 9.772.527,22 |
| 12. Charges exceptionnelles | | 21.320,38 | 24.940,22 |
| 13. Résultat exceptionnel | | (21.320,38) | (24.940,22) |
| 15. Impôts sur le résultat (-/+) | | (5.529.161,52) | (9.747.231,21) |
| 18. Résultat de l'exercice à affecter - Bénéfice + / Perte (-) | | 202.064,09 | 355,79 |
| AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS | | 2015 | 2016 |
| A. Bénéfice à affecter | | 2.039.064,44 | 2.039.420,23 |
| 1. Bénéfice de l'exercice à affecter | | 202.064,09 | 355,79 |
| 2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent | | 1.837.000,35 | 2.039.064,44 |
| C. Affectations aux capitaux propres (-) | | 0,00 | 0,00 |
| D. Résultat à reporter | | 2.039.064,44 | 2.039.420,23 |

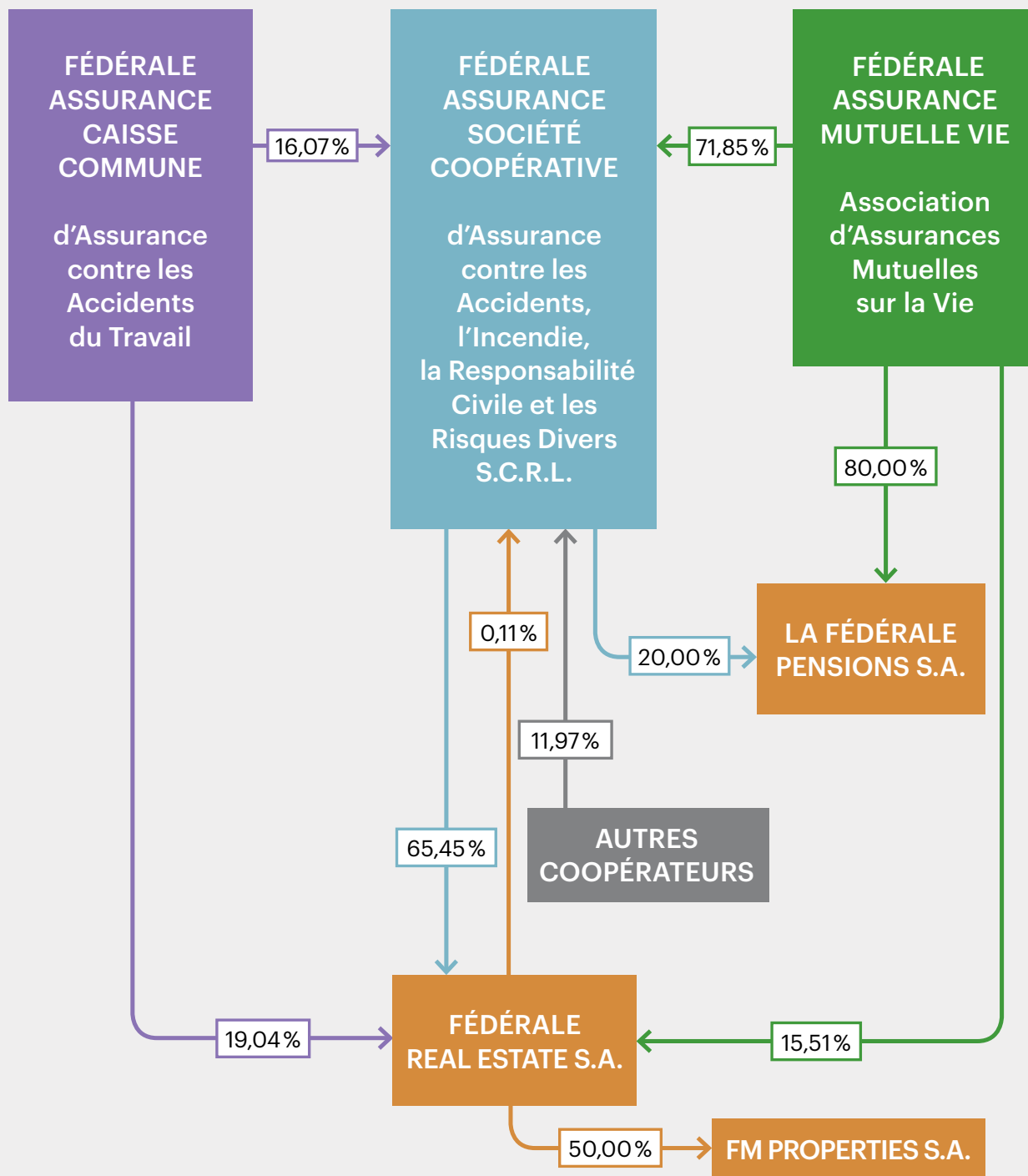
BILAN

Comptes annuels arrêtés au 31.12.2016 (€)

| ACTIF | 2015 | 2016 |
|--|----------------------|----------------------|
| C. Placements | 9.762.615,36 | 9.839.796,07 |
| III. Autres placements financiers | 9.762.615,36 | 9.839.796,07 |
| E. Créances | 9.937,98 | 12.995,60 |
| F. Autres éléments d'actif | 83.348,59 | 209.067,84 |
| G. Comptes de régularisation | 173.849,02 | 172.508,30 |
| TOTAL | 10.029.750,95 | 10.234.367,81 |
| PASSIF | 2015 | 2016 |
| A. Capitaux propres | 2.168.795,15 | 2.180.498,76 |
| I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé | 1.074.994,20 | 1.074.994,20 |
| IV. Réserves | 1.164.430,90 | 1.164.430,90 |
| V. Résultat reporté | (70.629,95) | (58.926,34) |
| B. Passifs subordonnés | 1.600.000,00 | 1.600.000,00 |
| C. Provisions techniques | 6.086.519,43 | 6.266.390,52 |
| II. Provision d'assurance «vie» | 5.796.685,17 | 5.967.990,97 |
| VI. Autres provisions techniques | 289.834,26 | 298.399,55 |
| G. Dettes | 170.421,93 | 186.478,63 |
| H. Comptes de régularisation | 4.014,44 | 999,90 |
| TOTAL | 10.029.750,95 | 10.234.367,81 |

COMPTE DE RÉSULTATS

| II. COMPTE TECHNIQUE VIE | | 2015 | 2016 |
|------------------------------|--|-------------|-------------|
| 2. | Produits des placements | 295.322,80 | 289.719,30 |
| 5. | Charges des sinistres, nettes de réassurance (-) | 120.436,31 | 46.698,69 |
| | a) Montants payés nets | 120.436,31 | 46.698,69 |
| 6. | Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +) | (84.302,59) | (78.302,46) |
| 8. | Frais d'exploitation nets (-) | 37.194,60 | 44.045,14 |
| 9. | Charges des placements (-) | 131.691,76 | 155.875,12 |
| 11. | Autres charges techniques, nettes de réassurance (-) | 41,27 | 39,09 |
| 13. | Résultat du compte technique vie - Bénéfice + / Perte (-) | (78.343,73) | (35.241,20) |
| III. COMPTE NON-TECHNIQUE | | 2015 | 2016 |
| 2. | Résultat du compte technique vie - Bénéfice + / Perte (-) | (78.343,73) | (35.241,20) |
| 3. | Produits des placements | 79.858,18 | 78.878,53 |
| 5. | Charges des placements (-) | 64.320,65 | 64.441,65 |
| 7. | Autres produits | 0,02 | 33.105,05 |
| 8. | Autres charges (-) | 356,22 | 597,12 |
| 18. | Résultat de l'exercice à affecter - Bénéfice + / Perte (-) | (63.162,40) | 11.703,61 |
| AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS | | 2015 | 2016 |
| A. | Bénéfice à affecter | (70.629,95) | (58.926,34) |
| | 1. Bénéfice de l'exercice à affecter | 0,00 | 11.703,61 |
| | Perte de l'exercice à affecter (-) | (63.162,40) | 0,00 |
| | 2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent | 0,00 | 0,00 |
| | Perte reportée de l'exercice précédent (-) | (7.467,55) | (70.629,95) |
| D. | Résultat à reporter | | |
| | Bénéfice (Perte) à reporter (-) | (70.629,95) | (58.926,34) |



Les sociétés suivantes font également partie du groupe Fédérale Assurance et constituent un pool immobilier entrant dans sa stratégie de placement (entre parenthèses, le pourcentage des parts des sociétés du groupe qui les détiennent) : **FÉDÉRALE Invest S.A.** – Sicav institutionnelle (Mutuelle Vie : 78,59 % ; Société Coopérative : 21,41 %), **FÉDÉRALE Management S.A.** – société de droit luxembourgeois (Mutuelle Vie : 100,00%), **Axxes Certificate S.A.** (Mutuelle Vie : 50,00 %), **Foncière du Pré Aily S.A.** (Mutuelle Vie : 33,33%), **K-Building S.A.** (Caisse Commune : 31,10 % ; Société Coopérative : 31,10 % ; Mutuelle Vie : 37,80 %), **Covas S.A.** (K-Building S.A. : 99,14 % ; Mutuelle Vie : 0,86 %), **V-Building S.P.R.L.** (K-Building S.A. : 99,875 % ; Mutuelle Vie : 0,125 %), **Kampoos** (K-Building S.A. : 100,00 %), Senior Housing Invest S.P.R.L. (Société Coopérative : 20,00 % ; Mutuelle Vie : 80,00 %), **Milsenhof S.A.** (Senior Housing Invest S.P.R.L. : 99,92 % ; Mutuelle Vie : 0,08 %), **Immo Bepa S.A.** (Senior Housing Invest S.P.R.L. : 99,90 % ; Mutuelle Vie : 0,10 %), **Maison de repos La Passerinette S.A.** (Senior Housing Invest S.P.R.L. : 99,99 % ; Mutuelle Vie : 0,01 %), **Lipello S.A.** (Senior Housing Invest S.P.R.L. : 99,996 % ; Mutuelle Vie : 0,004 %), **Wezemaal Rusthuis S.P.R.L.** (Senior Housing Invest S.P.R.L. : 99,999 % ; Mutuelle Vie : 0,001 %) et **Zoerle Rusthuis S.P.R.L.** (Senior Housing Invest S.P.R.L. : 99,00 % ; Mutuelle Vie : 1,00 %).

Les organes de gestion du groupe d'assurance (au 31.12.2016)

41

Le groupe Fédérale Assurance se compose de 4 entreprises d'assurance :
La Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail, la Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers SCRL, l'Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie et La Fédérale Pensions SA.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

BIESMANS Jean

VICE-PRÉSIDENTS

FAVIER Vincent

GOES Frank

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ,

PRÉSIDENT DU COMITÉ

DE DIRECTION

MEEUS Tom

ADMINISTRATEURS-DIRECTEURS,

MEMBRES DU COMITÉ

DE DIRECTION

BANDELLA Marc

VERGEYLEN Véronique

ADMINISTRATEURS

DE CUYPER Serge

DE SCHREVEL Frédéric

DECLERCK Patrick

MAESEN Mark

MOURY Georges

ADMINISTRATEURS

INDÉPENDANTS

BUYSSE Rudy

(Mutuelle Vie)

DHERTE Juliette

(Fédérale Pension)

FIEREMANS Yvan

(Société Coopérative)

MELIN Pierre-Marie

(Caisse Commune)

ADMINISTRATEUR

INDÉPENDANT EXTERNE

ROELANDT Guy

COMITÉ D'AUDIT

PRÉSIDENT

GOES Frank

ADMINISTRATEURS

BIESMANS Jean

FIEREMANS Yvan

MELIN Pierre-Marie

ROELANDT Guy

COMITÉ DES RISQUES

PRÉSIDENT

ROELANDT Guy

ADMINISTRATEURS

DE SCHREVEL Frédéric

GOES Frank

MOURY Georges

COMITÉ DE NOMINATION

ET DE RÉMUNÉRATION

PRÉSIDENT

BIESMANS Jean

ADMINISTRATEURS

FAVIER Vincent

GOES Frank

MOURY Georges

ROELANDT Guy

CONSEIL CONSULTATIF

PRÉSIDENT

FAVIER Vincent

VICE-PRÉSIDENTS

BRAËT Jean-Baptiste

PORTIER Pierre

MEMBRES

DE JAEGER Carlos

DE NUL Jan-Piet

GOETINCK Philippe

GOLINVAUX Colette

GRUTMAN Bernard

HERMANT Bernard

KOECKELBERG Norbert

MAURIEN Jos

SIMON-CURNEL Simone

THOLLEBEKE Bruno

VANCAUWENBERGHE Leon Jef

COMITÉ DE DIRECTION

PRÉSIDENT

MEEUS Tom

ADMINISTRATEURS-DIRECTEURS

BANDELLA Marc

VERGEYLEN Véronique

Les comptes annuels communiqués dans cette brochure constituent une version abrégée des comptes annuels dont la version complète a été déposée dans les délais légaux après l'approbation des Assemblées Générales du 16 mai 2017.

Le commissaire agréé, PwC, a émis, pour l'ensemble des sociétés d'assurances du Groupe, une attestation sans réserve relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.



SIÈGE SOCIAL

Rue de l'Étuve 12 - 1000 Bruxelles - Belgique
Tél. 02 509 04 11 - Fax 02 509 04 00

www.federale.be

Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie,
la Responsabilité Civile et les Risques Divers S.C.R.L.

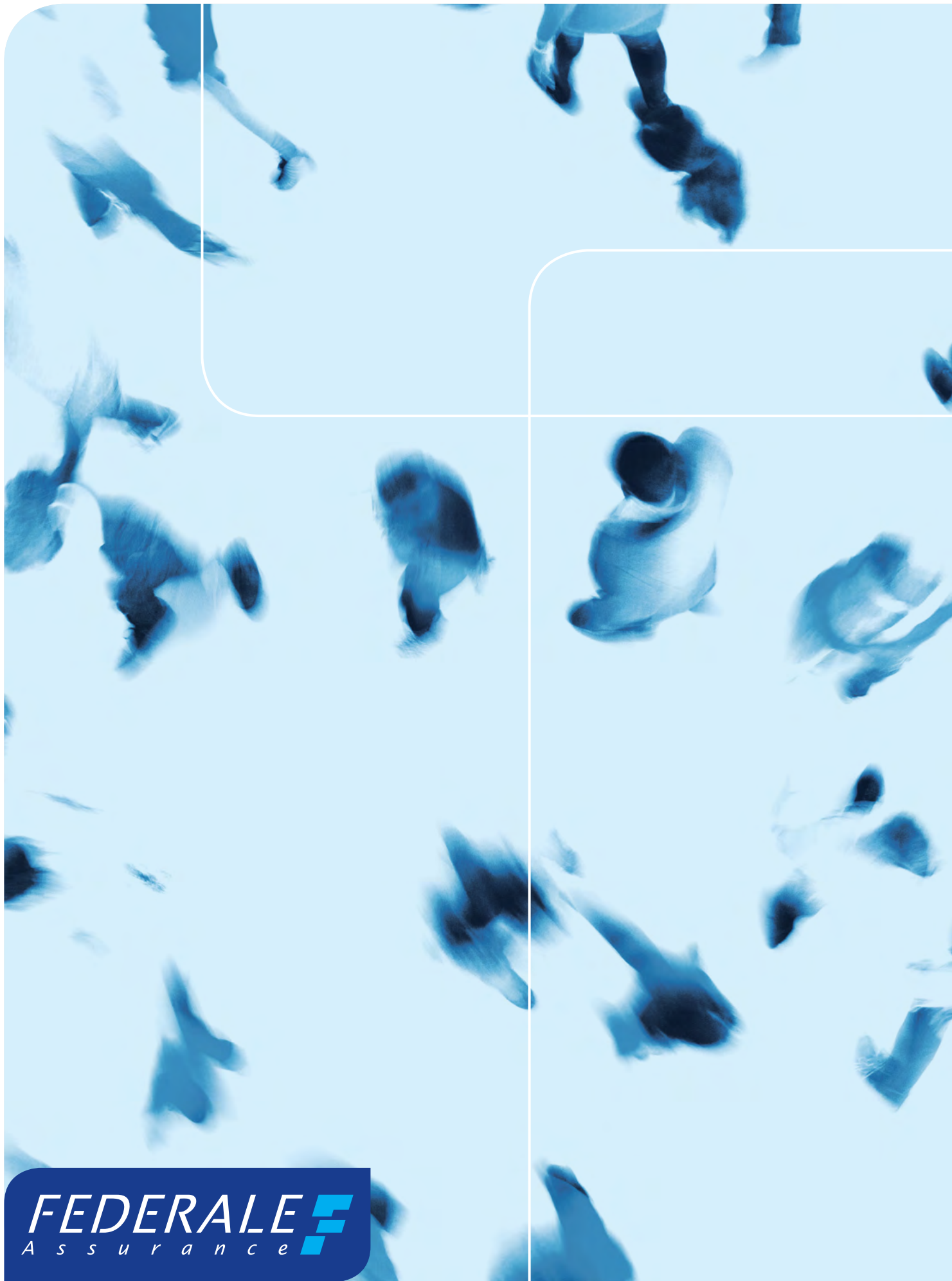
La Fédérale Pensions S.A.

Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail

Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie

RPM Bruxelles TVA BE 0403.257.506 / BE 0402.190.803 / BE 0407.963.786 /
BE 0408.183.324

Éditeur responsable : Tom Meeus, rue de l'Étuve 12, 1000 Bruxelles, Belgique



FEDERALE 
Assurance